



Avis public : Modification du plan de secteur d'aménagement de la paroisse de Waterford

Avis est donné par la présente, conformément à l'article 52 de la Loi sur l'urbanisme, que le ministre des Gouvernements locaux envisage les modifications suivantes au Règlement du plan de secteur d'aménagement de la paroisse de Waterford :

Modifications visant à autoriser l'implantation d'éoliennes à grande échelle (supérieures à 3MW) dans la zone rurale, sous réserve de certaines conditions.

Détails de la réunion publique

Vous êtes invités à faire part de vos commentaires sur cet amendement proposé, par écrit ou oralement, lors de la réunion suivante. La réunion sera organisée par le personnel de la Commission de services régionaux Kings au nom du ministre des Gouvernements locaux.

Audience publique

- **Date:** 5 août 2026
- **Heure:** 18:00 - 20:00
- **Lieu:** Waterford Community Hall, 16 chemin Cedar Camp

Comment examiner la proposition et fournir vos commentaires

Vous pourrez consulter les détails de la modification du plan rural avant l'audience publique en consultant une copie de la modification qui est disponible au bureau du CSR de Kings pendant les heures d'ouverture normales ou par courriel à info@kingsrsc.ca .

Vous pouvez soumettre vos commentaires, par écrit, à Paul Jordan, directeur provincial de la planification, Unité de l'urbanisme et aménagement provincial, ministère de l'Environnement et gouvernements locaux, C.P. 6000, Fredericton, N.-B., E3B 5H1 ou planning-urbanisme@gnb.ca par courriel à info@kingsrsc.ca ou par courrier postal CSR de Kings, 27, rue Winter, bureau 2, Sussex, N.-B. E4E 2H9 jusqu'au 19 août 2026.

Pour toute question ou pour obtenir des renseignements sur la participation, veuillez envoyer un courriel à info@kingsrsc.ca ou appelez 506-432-7530.